



Pourquoi un G.A.M.?

Le Groupe d'Action Municipale , association régie par la loi de 1901 , a pour but de rassembler les habitants de Saint-Macaire désireux de faire de leur commune une cité où la démocratie soit vécue par tous .

Il entend favoriser par son action l'INFORMATION DE TOUS sur la vie municipale , l'expression des besoins collectifs et l'esprit d'initiative des macariens et de leurs groupements face à la vie communale .

Le GAM estime que chacun a le droit de s'informer , de s'exprimer et d'agir en permanence sur tous les problèmes que lui pose la vie quotidienne à St-Macaire .

Il souhaite agir collectivement avec les travailleurs , les usagers ou les citoyens pour obtenir et exercer le contrôle des décisions qui les concernent car il ne saurait se satisfaire d'une "démocratie de représentation " qui ne se manifeste qu'à l'occasion des élections .

Le GAM se doit de partir des difficultés concrètes ressenties par les macariens dans leur vie de tous les jours , de veiller à employer un langage compréhensible par tous et d'ouvrir un débat public sur ces problèmes , les solutions possibles et

numéro 1. janvier 78. BP. 15. 33490. Saint Macaire

les obstacles à surmonter avec l'ensemble des intéressés . Ces derniers mesureront alors la force qu'ils représentent dès lors qu'ils se groupent pour comprendre et agir .

Quelque soit le pouvoir en place , il souhaite dynamiser la vie municipale en informant les citoyens désireux de ne pas subir passivement les décisions de leurs élus et leur donner ainsi les moyens de les stimuler et de les contrôler par une critique publique et constructive . Pour cela il compte diffuser un bulletin , insérer des articles dans la presse et tenir des assemblées générales avec thèmes à débattre .

Dans cet esprit , le Groupe d'Action Municipale demande aux Macariens de participer nombreux aux réunions publiques qu'il organise pour démontrer qu'une autre façon de VIVRE LA DEMOCRATIE est possible .

La vie du GAM depuis sa création:

. Depuis sa constitution en Mars 1977 , le Groupe d'Action Municipale d'Union de la Gauche (premier vocable du mouvement) a suscité des réactions hostiles chez nos élus locaux . Considéré comme gênant , il a été présenté comme une tentative de remise en cause du verdict du suffrage universel lors des élections municipales . C'est ce qui explique les difficultés accumulées en plusieurs correspondances opposant un refus à la volonté du GAM de situer son siège social à la mairie ou dans un bâtiment communal , comme toutes les associations locales . En vertu de ce stérile entêtement , nuisible à une saine démocratie , les statuts du GAM n'ont pas été encore déposés .

Pour les fondateurs de ce mouvement , issus pour la plupart d'une liste de gauche , il ne saurait être question de ne s'intéresser à la vie municipale qu'au moment des élections : à leurs yeux , faire en sorte que la gestion municipale soit l'affaire de tous constitue un objectif essentiel .

. Après l'assemblée constitutive qui vit l'approbation des statuts et l'élection d'un bureau annuel , la seconde assemblée générale mit au point fin Avril les méthodes de travail du GAM.

Le premier thème choisi fut le budget communal ; lors de l'assemblée du mois de Mai furent exposés le contenu et la signification d'un budget communal en les illustrant par le compte administratif 1975 de St-Macaire .

Selon le même schéma , l'assemblée de Juin étudia les syndicats

intercommunaux , en insistant sur ceux auxquels adhère Saint Macaire (sports, CES, ordures ménagères) . En Octobre , le débat fut axé sur l'analyse des impôts locaux et de leur mode de calcul en comparant la situation fiscale de St-Macaire et celle des communes voisines .

A la fin de toutes ces réunions , un compte rendu de l'activité municipale a été fait et chacun a pu aborder les problèmes locaux qui lui paraissaient importants .

. En Novembre , le GAMUG décidait d'adhérer au mouvement national des GAM par souci de coordonner son action avec celle des associations similaires existant dans le département dont Bazas et Libourne . Par la même , il acceptait de perdre le suffixe "Union de la Gauche" et adhérerait au "manifeste de Pontarlier " qui situe clairement son action à gauche . Indépendants de toute organisation politique et syndicale , les GAM n'en sont pas moins conscients que la démocratie pratiquée quotidiennement par tous et non, seulement sur le papier, constitue l'un des fondements du socialisme , quelle qu'en soit l'interprétation retenue .

Le bureau du GAMUG devient ainsi un collectif composé de : Jean Marie Billa, Daniel Boré, Jack Cadi, Françoise Despujols, Claudine Détrieux, Jean Claude Drouet, Yves Dutrouilh, Monique Herbin, Joël Labarrière, Daniel Lépine, Jean François Mougein, Jacques Piffre et Robert Querré.

Fin Décembre , le GAM a eu la douleur de perdre subitement l'un de ses membres fondateurs les plus actifs , Franck Gourgues . Que sa famille soit assurée de la sincère sympathie du GAM dans cette épreuve .

Les activités du Conseil Municipal:

. Depuis son installation , le Conseil Municipal s'est réuni cinq fois en séance légale , c'est à dire publique (les décisions ne sont en effet valables qu'à cette condition) . Les trois premières réunions , dont le vote du budget primitif , ont duré en moyenne 20 minutes; les deux dernières , dont celle où budget supplémentaire 77 et compte administratif 76 furent votés simultanément , ont vu deux heures d'un monologue du maire .

A cela une explication probable : le conseil municipal se réunit le plus souvent à huis clos , sous le pudique terme de "toutes commissions réunies". C'est là qu'ont lieu les discussions et accrochages , et que sont prises les véritables

décisions. Or, il faut savoir que la procédure à huis clos n'est utilisable qu'à titre exceptionnel , lorsque par exemple un problème se rapportant à la vie privée , doit être évoqué . Or cette formule tend à devenir la règle , puisqu'elle a même fait l'objet d'un compte rendu de presse : serait ce que la gestion communale est devenue pour nos conseillers municipaux une affaire privée , alors qu'elle devrait être l'affaire de tous ? Pourquoi le Conseil Municipal se sent-il si incommodé par la présence de Macariens lors de ses réunions , alors que ces derniers n'ont que le droit d'écouter ?

Ces interrogations conduisent le GAM à lancer un appel à la population pour qu'elle assiste régulièrement aux réunions de leur Conseil Municipal : cela inciterait les élus à agir publiquement au vu de tous et donnerait aux macariens le moyen de prendre les informations à leur source au lieu de faire confiance aux "on dit " .

Le travail du Conseil Municipal se réalise donc essentiellement en commissions , les réunions "toutes commissions" servant à établir les compromis entre les positions divergentes sous les tentatives d'arbitrage du maire .

. La commission des Travaux Publics , la plus importante, a fait preuve d'un louable effort pour maintenir St-Macaire propre et résoudre rapidement les multiples problèmes quotidiens d'entretien de la voirie , des espaces publics et des bâtiments communaux : citons comme initiative marquante réalisée par les employés communaux , le rétablissement du pavage de la rue du Port Nava .

Mais, dans leurs projets d'équipements , c'est à dire dans tout ce qui sort du fonctionnement quotidien de la commune, les conseillers semblent encore travailler à la petite semaine . Bien sûr la charpente de la Porte de Benauges est enfin en cours de rénovation , mais le tout à l'égout doit être installé en cours de la République sans subvention . En effet, s'il paraît judicieux de le poser avant de refaire la chaussée, il ne faut pas oublier qu'un tel équipement n'est subventionnable que s'il existe au préalable une station d'épuration : les 35 millions de l'ensemble de l'opération seraient donc à la charge des contribuables macariens .

Espérons que, comme pour le projet vite oublié d'un lac entre la Garonne et le quartier du Thuron , le Conseil Municipal saura s'attacher à satisfaire les besoins des macariens par des initiatives adéquates et réalistes . Le tout à l'égout sera une réalisation bénéfique sans nul doute pour tous et

plus immédiatement que le lac , encore faut-il savoir prendre le problème à sa source et commencer par le commencement !

. La commission des Finances s'est bien sûr réunie chaque fois qu'il s'est agi de définir les documents budgétaires de la commune.

La commission d'administration générale a réorganisé l'emploi du temps du personnel de la cantine scolaire et étudié la création de la garderie aujourd'hui ouverte .

La commission d'Aide Sociale a suggéré d'heureuses initiatives en faveur des personnes âgées . Enfin la commission "tourisme et protection du site" a pris en charge l'organisation des visites touristiques l'été dernier .

En résumé, le conseil municipal tend à faire du surplace, consacrant l'essentiel de ses réunions à de longues discussions sur des sujets d'importance relative, mais cristallisant les oppositions. Aucune politique globale face à l'avenir de St-Macaire n'émerge encore, il s'agit plutôt de décisions prises au coup par coup .

Comme Monsieur Jourdain qui ignorait qu'en parlant il faisait de la prose, nos conseillers municipaux ne veulent pas savoir savoir qu'en gérant la commune ils font de la politique, c'est à dire qu'ils interviennent sur son avenir . Donner la priorité à une station d'épuration ou au lac de Tivoli relève de deux philosophies politiques différentes : l'une donne la priorité aux habitants de la commune, l'autre à son image de marque . Laquelle des deux procurera des avantages immédiats à la majorité des macariens ?

LE FURETEUR

- souligne avec satisfaction l'effort consenti par le conseil municipal en faveur du 3^{em} âge (voyage à Royan, repas du 8 Janvier) .
- regrette que les travaux de restauration de l'Horloge ne soient pas réalisés par des artisans locaux . N'y a t-il donc ni maçons, ni charpentiers à St-Macaire ?
- se demande où aboutira le "tout à l'égout" dont les travaux commenceront cours de la République ce mois ci . La loi oblige la présence d'une station d'épuration avant la mise en place d'un "tout à l'égout" . A moins quela Garonne ? !

- constate que nos conseillers municipaux ne sont pas très assidus aux réunions officielles du Conseil Municipal et remarque que les absents sont toujours les mêmes . Alors pourquoi être élu si l'on se désintéresse de la chose publique ? A moins que ... bien sûr, il y a beaucoup de réunions où le public n'est pas admis : les réunions "toutes commissions" remplaçant les réunions publiques du conseil municipal. Pourquoi ?
- s'aperçoit que toute fête ou réception officielle se trouve toujours présidée par le premier adjoint . Y aurait-il un maire pour les photographes et un maire plus discret pour le véritable travail ?
- souhaite qu'un conseiller municipal (il se reconnaitra facilement) cesse de créer des animosités entre sociétés locales . Les Macariens ne l'ont pas élu pour cela ni pour qu'il emploie des méthodes de "basse fosse". A moins que la fonction ne lui soit montée à la tête !
- espère enfin que la municipalité commence à travailler sérieusement , car depuis quelques mois, que de mouvements mais peu d'efficacité !

Le FURETEUR , bulletin du GAM , a été légalement déposé le 15 Janvier 1978.,

Gérant responsable de la publication : Daniel BORE
Secrétaire du collectif du GAM : Françoise DESPUJOLS

Pour tout contact avec le GAM , s'adresser à l'un des membres du collectif énumérés dans le bulletin ou écrire à la B.P 15 -33490 SAINT-MACAIRES .

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES...

● Horaires d'ouverture des services situés à la Mairie :

Téléphone : 63 03 64

Secrétariat de mairie : 9h -12h . 14h - 18h sauf samedi après
midi .

Assistance sociale : tous les mardis matins de 8h30 à 11h 30 .

Percepteur : sa venue irrégulière est affichée un jour à
l'avance à la mairie .

● Pompiers : ligne de feu: 18 . Centre administratif : 63 16 88

● Ordures ménagères : s'adresser à la mairie de Langon .

● Gendarmerie : téléphone 63 01 41, provisoirement .

● Horaires des trains:

vers Bordeaux : 7h 32 . 12h 53 . 19h 45 .

vers Agen : 6h 00 . 12h 58 . 19h 20 .

● Horaires des cars CITRAM:

vers Bordeaux : 6h 25 et 7h25 (sauf dimanche et fêtes).
9h 07 et 11h 35 (mardi,vendredi,dimanche&fêtes)
12h 25 (vendredi,samedi non fériés)
13h 40 (tous les jours) .
17h 20 et 18h 35 (sauf dimanche & fêtes).
17h 35 . 19h 15 (dimanche et fêtes) .
19h 35 (dimanche & fêtes sauf jours fériés pré-
cédant un autre jour férié) .

vers Langon : 7h 40 . 8h 10 . 8h 35 . 9h 35 . 18h 50 .
19h 50 (sauf dimanche & fêtes) .
12h 20 et 15h 10 (tous les jours)
18h35 et 20h 20 (dimanche & fêtes seulement) .

vers Ste Foy La Grande par La Réole : 7h 50 . 19h 00 (sauf di-
manche et fêtes) .

vers Bordeaux venant de Ste Foy : 7h 05 . 18h 25 (sauf dimanche
et fêtes) .

...POUR VIVRE A SAINT MACAIRE